

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1898)

Heft: 26

Artikel: Publications officielles

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un saint populaire

N'est-ce pas St-Antoine ? Sa statue s'élève presque dans chaque paroisse aujourd'hui, et les offrandes viennent à lui avec les ferventes prières. On dirait que la Providence a voulu relever son culte en notre temps, pour fournir du pain aux malheureux que la charité, peut-être un peu refroidie, et la société désorganisée laissaient mourir de faim.

Nous avons nommé saint Antoine de Padoue. Lundi on célébrait sa fête et ce fut un concert nombreux d'actions de grâces et de vœux qui monta au ciel, ce jour-là, en l'honneur du bienfaiteur protecteur des humbles et des petits.

Connait-on le miracle où l'on doit très probablement voir l'origine de la dévotion, qui consiste à promettre du pain pour les pauvres ou une somme d'argent destinée à en procurer, quand on demande au ciel une faveur par l'intercession du glorieux disciple de saint François ?

Cette origine est un miracle opéré à Padoue pendant la construction de la basilique du saint.

Un enfant de vingt mois que sa jeune mère appelaient Thomasino, se noya dans un bassin. Désolee, cette pauvre femme courut au tombeau du saint, lui promettant de donner aux pauvres une mesure de blé du poids de son fils.

Celui-ci ouvrit aussitôt les yeux à la lumière, en présence des Frères Mineurs et des ouvriers de la basilique.

De là, dans certaines provinces, naquit l'habitude de consacrer les enfants à saint Antoine et de donner à un établissement charitable ou aux pauvres une mesure de farine égale au poids de l'enfant consacré.

C'est cette antique dévotion qui s'est propagée providentiellement dans ces dernières années en France et en Suisse surtout ; et partout l'abondance des aumônes montre que saint Antoine proportionne sa puissance aux besoins de ses amis.

LETTRE PATOISE

Monsieur le rédacteur,

Me serait-il permis, dans le *Pays du duc-moine*, d'en critiquer les djuènes dgens de mitemain ? I les ai nè bin, mais tot pairié el à bon d'ios dire li véritai. thiain c'la le temps de lai dire. C'la pou soli qu'i me perma de dire athje chu cés que criant contre les belles mères.

Qu'à ce que ça qu'enne belle mère ? — Eh bin ! C'la enne dgen que les bouëbes, thiain ai l'allin à l'ovre vé ienne de los baichattes, avin l'air de bin rechpectai : ai yi moinin fété atain qu'en lai djuène fèye, crai bin ancoi pu, po thiudie lai bin dichposai, et de lai botai dains iote djuè.

Aichetot mairiai c'la des âtres tchaissons ! S'ai trouvan quéque doskura, des imprimais, de lai trouëse, que y los criant apriès ; ai n'aint pe de pu bé piaig que de les iére vouëre même en public, vou bin de les déclamai dans les réunions apriès les aivoi bin apriès per tiuë. A ce en djet soli ? Y é t'el de lai réjon ? A ce rechpectai lai mère de iote fanne ? Moi, i répond : nian. C'la bin putôt manquai gravement à quatrième commandement di Bon Dieu, qu'ordonne d'honorai ses père et mère.

Coli prouve de pu que ces dgindres ne varin p'pe graind tchose, car les mères, qu'ai

rechpectin étaint bouëbes, ne sont pe veni crouëyes aipré qu'ai los ainta coedjai, iote fèye. C'la putot los quain djuè lai comédie.

Voici le conseil qu'i voéro bayiè an cés que ne velant pe de belles mères. Aindrassiè-vos é véyes baichattes. Ai y en é prou que vos ne velan pe refusai. Ai preuve cte petête hichtoiré.

I ai t'au coignu in chire qu'auai douës sœurs que n'étin pu djuènes. Lai pu véye feut demaindai en mairiidge poi in vavré, tot bon assin di réchte, main que se piajai in pô trop à cabaret, et é casés. Ci chire velé décoéraitgrie sai sœur de pare note vavré. Ai n'y poyé ran. Achi un diait é bin sevant : « Thiain le fué à dain enne neuve majon, en fait bin soi po l'éteindre, main thiain el à dain enne véye bairecque, ai n'y é pu moyin : tot vi pésse ! » Vos âtres, les bouëbes que ne velai pu de belles mères, profitaires de lai leçon.

In Aidjolat.

Cote de l'argent

Du 8 juin 1898

Argent fin en grenailles fr. 103 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 24 du *Pays du Dimanche* :

88. ENIGME MATHÉMATIQUE.

Le comptable fait l'addition, le voleur la soustraction, le grain de blé la multiplication et la politique la division.

89. QUESTION.

Un coup de main.

90. MOTS EN CROIX.

G
E
R
L I A N E
N
I
U
M

91. ANAGRAMME.

Emir, rime.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Léonie Buecoc au Noirmont.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Aïdé le même Djoulais ai Bienné ; Joseph Grimaître à Montignez.

96. MOTS CARRÉS.

Remplacer les × ci-après par des lettres de manière à former verticalement et horizontalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

××××× 1. Symbole religieux.

××××× 2. Cheval de Don Quichotte.

××××× 3. Arbrisseau.

××××× 4. Département français.

××××× 5. Vin d'Espagne.

97. ANAGRAMME.

Pour bien suivre mon tout

Ne le retournez pas,

Car sens dessus dessous

Il égaré vos pas.

98. ÉNIGME.

Je suis reine ; à mon gré je gouverne le monde, Universelle Majesté.

Tout homme est mon sujet ; dans la machine ronde

Mon règne est toujours respecté.

Je domine l'Europe aussi bien que l'Asie,

Et l'Africain connaît ma loi.

Je suis de tout pays, le monde est ma patrie,

Toujours c'est moi, partout c'est moi.

Mais c'est assez parler, il faut que je m'arrête ;

Je me taïs, je ne dis plus rien.

Lectrices, qui sous moi toutes courbez la tête,

Vraiment vous me connaissez bien.

99. METAGRAMME.

Sur terre avec six pieds, souvent on me balotte. Mais en mer, chef changé, sur la vague je flotte.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 28 juin.

Cà et là

Un chapeau qui a coûté cher. — Une jeune couturière de Brunswick (Allemagne) ayant besoin d'un chapeau, mais n'ayant pas d'argent pour le payer offrit au marchand, au lieu d'espèces sonnantes, un billet de loterie comme il y en a tant de l'autre côté du Rhin. Le commerçant accepta un peu à contre cœur ce billet. Une semaine après, jour pour jour, celui-ci sortait au tirage avec un gros lot de 350,000 francs.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 26 juin à 10 1/2 h. pour s'occuper des tractauna prévus par l'art. 20 du règlement, approuver les comptes et s'occuper de la vente d'un terrain.

Bredeux. — Les électeurs de l'arrondissement d'état-civil sont convoqués le 19 juin à 11 h. du matin pour nommer le suppléant de l'officier d'état-civil.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 12 1/2 h. pour ratifier une vente.

Courroux. — Assemblée de l'arrondissement le 19 de 10 à 1 h. pour nommer l'officier d'état-civil.

Récèle. — Le 19 à 12 1/2 h. pour passer les comptes et se prononcer sur une école de travail.

Mise au concours

Alle-Miécourt. — Les travaux de réfection et d'élargissement de la route Alle-Miécourt ; les plans, devis, etc. sont déposés au bureau de M. l'ingénieur du VI^e arrondissement où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance et envoyer leurs offres jusqu'au 20 juin.